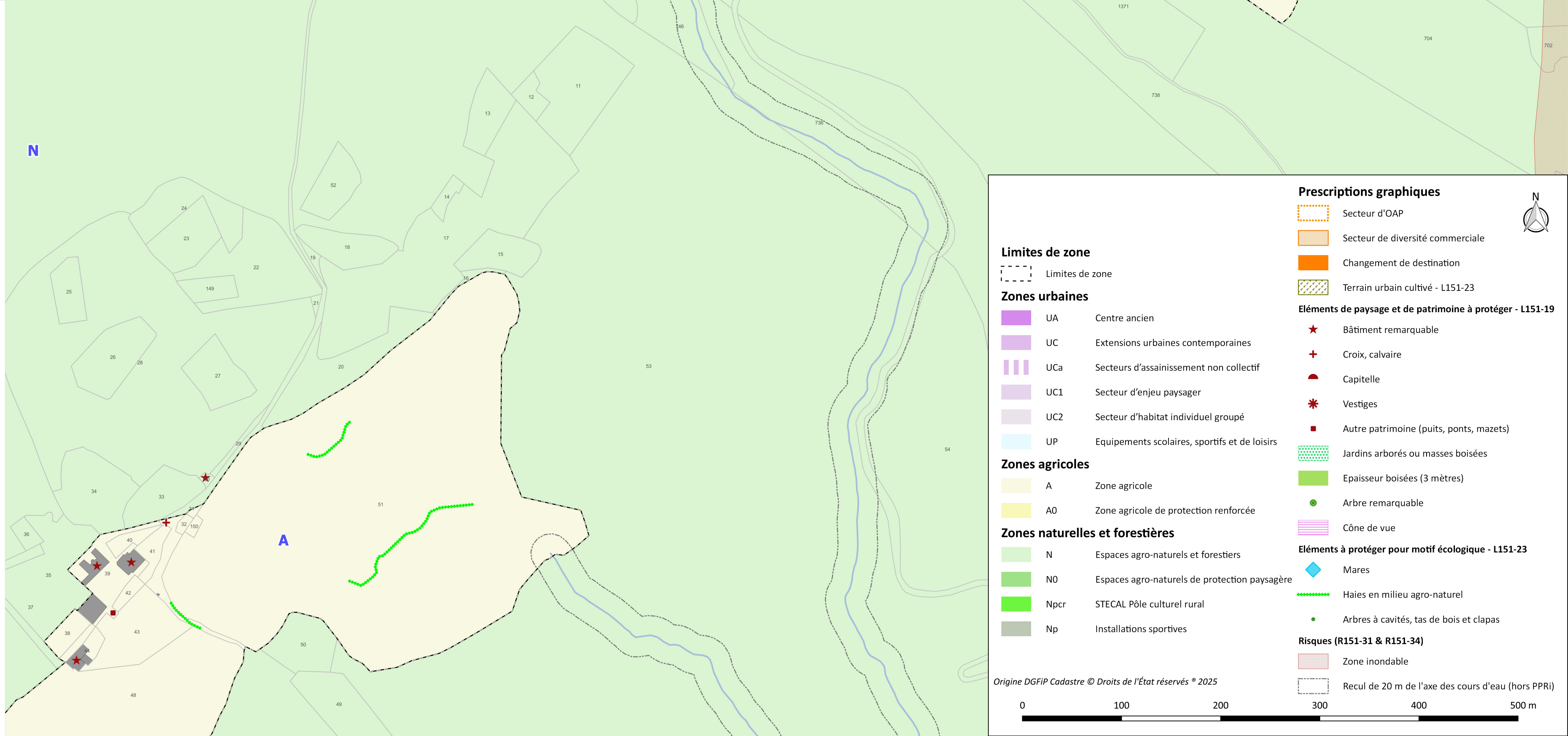




Ellipsig
CONSEIL & INGÉNIERIE

Limites de zone

Limites de zone

Zones urbaines

UA	Centre ancien
UC	Extensions urbaines contemporaines
UCa	Secteurs d'assainissement non collectif
UC1	Secteur d'enjeu paysager
UC2	Secteur d'habitat individuel groupé
UP	Équipements scolaires, sportifs et de loisirs

Zones agricoles

A	Zone agricole
A0	Zone agricole de protection renforcée

Zones naturelles et forestières

N	Espaces agro-naturels et forestiers
N0	Espaces agro-naturels de protection paysagère
Np	Installations sportives
Np	Installations sportives

Prescriptions graphiques

Secteur d'OAP
Secteur de diversité commerciale
Changement de destination
Terrain urbain cultivé - L151-23

Éléments de paysage et de patrimoine à protéger - L151-31

Bâtiment remarquable
Croix, calvaire
Capitelle
Vestiges
Autre patrimoine (puits, ponts, mazes)
Jardins arborés ou masses boisées
Épaisseur boisées (3 mètres)
Arbre remarquable
Cône de vue

Éléments à protéger pour motif écologique - L151-32

Mares
Haies en milieu agro-naturel
Arbres à cavités, tas de bois et clapas

Risques (R151-31 & R151-34)

Zone inondable

Recul de 20 m de l'axe des cours d'eau (hors PPRI)

0 100 200 300 400 500 m